

Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire

BPB 150...500



Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

Sommaire

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Consignes de sécurité | 4 |
| | 1.1 Consignes générales de sécurité | 4 |
| | 1.2 Recommandations | 4 |
| | 1.3 Responsabilités | 5 |
| | 1.3.1 Responsabilité du fabricant | 5 |
| | 1.3.2 Responsabilité de l'installateur | 6 |
| | 1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur | 6 |
| 2 | A propos de cette notice | 7 |
| | 2.1 Symboles utilisés | 7 |
| | 2.1.1 Symboles utilisés dans la notice | 7 |
| | 2.1.2 Symboles utilisés sur l'équipement | 7 |
| | 2.2 Abréviations | 7 |
| | 2.3 Homologations | 8 |
| | 2.3.1 Certifications | 8 |
| | 2.3.2 Directive 97/23/CE | 8 |
| 3 | Description technique | 9 |
| | 3.1 Description générale | 9 |
| | 3.2 Caractéristiques techniques | 9 |
| | 3.2.1 Caractéristiques du préparateur d'eau chaude sanitaire | 9 |
| | 3.2.2 Caractéristiques techniques spécifiques à la Suisse | 10 |
| 4 | Installation | 11 |
| | 4.1 Réglementations pour l'installation | 11 |
| | 4.2 Colisage | 11 |
| | 4.2.1 Livraison standard | 11 |
| | 4.3 Choix de l'emplacement | 12 |
| | 4.3.1 Plaquette signalétique | 12 |
| | 4.3.2 Implantation de l'appareil | 12 |
| | 4.3.3 Dimensions principales | 12 |

| | | |
|------------|--|-----------|
| 4.4 | Mise en place de l'appareil | 14 |
| 4.5 | Mise à niveau | 14 |
| 4.6 | Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire | 15 |
| 4.7 | Schéma d'installation hydraulique | 15 |
| 4.7.1 | Légende | 15 |
| 4.7.2 | Exemple avec une chaudière murale ou une pompe à chaleur | 17 |
| 4.7.3 | Exemple avec une chaudière au sol | 17 |
| 4.7.4 | Groupe de sécurité (Sauf France) | 18 |
| 4.7.5 | Groupe de sécurité (Uniquement pour la France) | 18 |
| 4.8 | Raccordements hydrauliques | 18 |
| 4.8.1 | Raccordement hydraulique du circuit primaire (circuit échangeur) | 18 |
| 4.8.2 | Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire) | 19 |
| 5 | Mise en service | 22 |
| 5.1 | Protection contre la légionellose (Uniquement pour le modèle 500 L) | 22 |
| 5.2 | Mise en service de l'appareil | 22 |
| 5.3 | Qualité de l'eau sanitaire | 23 |
| 6 | Contrôle et entretien | 24 |
| 6.1 | Consignes générales | 24 |
| 6.2 | Soupape ou groupe de sécurité | 24 |
| 6.3 | Nettoyage de l'habillage | 24 |
| 6.4 | Contrôle de l'anode en magnésium | 24 |
| 6.5 | Détartrage | 25 |
| 6.6 | Dépose et remontage des tampons de visite | 25 |
| 6.6.1 | Dépose des tampons de visite | 25 |
| 6.6.2 | Remontage des tampons de visite | 26 |

| | | | |
|---|-----|---|-----------|
| | 6.7 | Fiche de maintenance | 28 |
| 7 | | Pièces de rechange | 29 |
| | 7.1 | Généralités | 29 |
| | 7.2 | Préparateurs d'eau chaude sanitaire | 30 |
| 8 | | Garanties | 32 |
| | 8.1 | Généralités | 32 |
| | 8.2 | Conditions de garantie | 32 |
| 9 | | Annexe - Informations relatives aux directives écoconception et étiquetage énergétique | 34 |

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité



DANGER

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



ATTENTION

- ▶ Afin de limiter le risque de brûlure, la mise en place d'un mitigeur thermostatique sur la tubulure de départ eau chaude sanitaire est obligatoire.
- ▶ Le mitigeur thermostatique doit être réglé au maximum à 60 °C.

1.2 Recommandations



ATTENTION

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.



AVERTISSEMENT

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

**AVERTISSEMENT**

Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.

- ▶ Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.
- ▶ Pour réduire au maximum les déperditions thermiques, isoler les tuyauteries.

Ne retirer les capots que pour les opérations d'entretien et de dépannage et remettre les capots en place après les opérations d'entretien et de dépannage.

Autocollants d'instruction

Les instructions et les mises en garde apposées sur l'appareil ne doivent jamais être retirées ni recouvertes et doivent demeurer lisibles pendant toute la durée de vie de l'appareil. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et de mises en garde abîmés ou illisibles.

1.3 Responsabilités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage

 et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1. Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.



Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.1.2. Symboles utilisés sur l'équipement



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

2.2 Abréviations

- ▶ **CFC** : Chlorofluorocarbure
- ▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire

2.3 Homologations



2.3.1. Certifications

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- ▶ 2006/95/CE Directive Basse Tension.
Norme visée : EN 60.335.1.
Norme visée : EN 60.335.2.21.
- ▶ 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique.
Normes visées : EN 50.081.1, EN 50.082.1, EN 55.014

2.3.2. Directive 97/23/CE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

3 Description technique

3.1 Description générale

Les BPB 150...500 sont des préparateurs d'eau chaude sanitaire indépendants à haute performance.

Les préparateurs d'eau chaude sanitaire BPB 150...500 se raccordent à des chaudières de chauffage central qui assurent le réchauffage de l'eau sanitaire.

Principaux composants :

- ▶ Les cuves sont en acier de qualité et sont revêtues intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.
- ▶ L'échangeur de chaleur soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.
- ▶ L'appareil est isolé par une mousse de polyuréthane, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.
- ▶ Pour faciliter le recyclage des matériaux, l'isolation peut être facilement détachée de la cuve.
- ▶ L'habillage extérieur est réalisé en ABS.
- ▶ Les cuves sont protégées contre la corrosion par une ou plusieurs anodes en magnésium.

3.2 Caractéristiques techniques

3.2.1. Caractéristiques du préparateur d'eau chaude sanitaire

| | | BPB 150 | BPB 200 | BPB 300 | BPB 400 | BPB 500 |
|--|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Circuit primaire (Echangeur) | | | | | | |
| Température maximale de service | °C | 110 | 110 | 110 | 110 | 110 |
| Pression de service maximale | MPa (bar) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) |
| Capacité de l'échangeur | litres | 5.6 | 8.1 | 11.4 | 14.8 | 20.8 |
| Surface d'échange | m ² | 0.84 | 1.20 | 1.70 | 2.20 | 3.10 |
| Perte de charge eau à 3 m ³ /h | kPa | 12 | 14 | 17 | 20 | 26 |
| Circuit secondaire (eau sanitaire) | | | | | | |
| Température maximale de service | °C | 95 | 95 | 95 | 95 | 95 |
| Pression de service maximale | MPa (bar) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) | 1 (10) |
| (1) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Débit primaire : 3 m ³ /h | | | | | | |
| (2) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Stockage eau chaude sanitaire : 60 °C | | | | | | |
| (3) Satisfait aux exigences de la norme EN 12977-1 | | | | | | |

| | | BPB 150 | BPB 200 | BPB 300 | BPB 400 | BPB 500 |
|---|---------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Capacité en eau | litres | 145 | 195 | 290 | 385 | 485 |
| Poids | | | | | | |
| Poids d'expédition | kg | 68 | 85 | 110 | 146 | 173 |
| Préparateurs ECS | kg | 56 | 73.5 | 98.15 | 133.3 | 160.2 |
| Performances liées au type de chaudière | | | | | | |
| Puissance échangée ⁽¹⁾ | kW | 29 | 39 | 54 | 68 | 86 |
| Débit horaire (Eau Chaude Sanitaire , $\Delta T = 35$ °C) ⁽¹⁾ | litres/h | 710 | 960 | 1330 | 1670 | 2110 |
| Capacité de puisage ($\Delta T = 30$ °C) (10 minutes) ⁽²⁾ | litres/10 min | 250 | 340 | 520 | 670 | 800 |
| Consommation d'entretien ($\Delta T=45K$) ⁽³⁾ | kWh/24h | 1.10 | 1.30 | 1.60 | 2.00 | 2.20 |
| Performance N_L | | 2.5 | 4.7 | 11 | 16 | 20 |
| (1) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Débit primaire : 3 m ³ /h (2) Température primaire : 80 °C - Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Stockage eau chaude sanitaire : 60 °C (3) Satisfait aux exigences de la norme EN 12977-1 | | | | | | |

3.2.2. Caractéristiques techniques spécifiques à la Suisse

| | | BPB 150 | BPB 200 | BPB 300 | BPB 400 | BPB 500 |
|---|-----------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Circuit primaire (Echangeur) | | | | | | |
| Pression de service maximale (W/TPW) | MPa (bar) | 0,6 (6) | 0,6 (6) | 0,6 (6) | 0,6 (6) | 0,6 (6) |
| Circuit secondaire (eau sanitaire) | | | | | | |
| Pression de service maximale (W/TPW) | MPa (bar) | 0,6 (6) | 0,6 (6) | 0,6 (6) | 0,6 (6) | 0,6 (6) |

4 Installation

4.1 Réglementations pour l'installation



ATTENTION

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



ATTENTION

France : L'installation doit répondre en tous points aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.



DANGER

Température limite aux points de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire aux points de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les consommateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation

4.2 Colisage

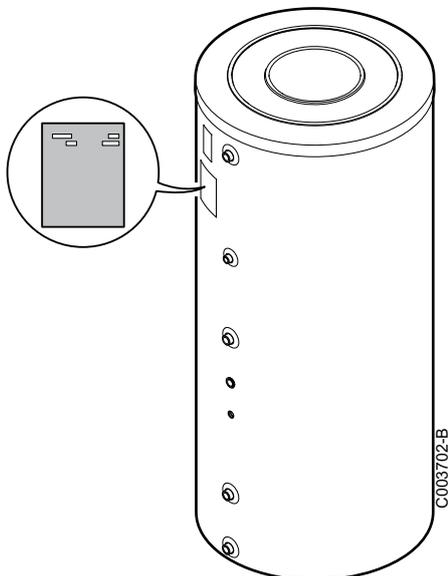
4.2.1. Livraison standard

La livraison comprend :

- ▶ Un préparateur eau chaude sanitaire.
- ▶ Une notice d'installation, d'utilisation et d'entretien.

4.3 Choix de l'emplacement

4.3.1. Plaquette signalétique



La plaquette signalétique située sur le préparateur donne des informations importantes concernant l'appareil : numéro de série, modèle, etc.



ATTENTION

La plaquette signalétique doit être accessible à tout moment.

4.3.2. Implantation de l'appareil



ATTENTION

Placer l'appareil dans un local à l'abri du gel.

- ▶ Placer l'appareil le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries.
- ▶ Placer l'appareil sur un socle pour faciliter le nettoyage du local.
- ▶ Installer l'appareil sur une structure solide et stable pouvant supporter son poids.

4.3.3. Dimensions principales

■ Légende des schémas

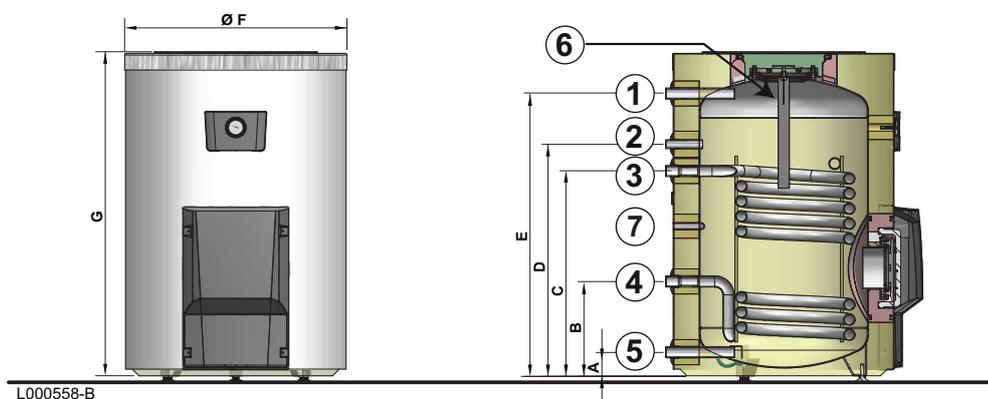
- ① Départ eau chaude sanitaire G1"
- ② Circulation G $\frac{3}{4}$ "
- ③ Entrée de l'échangeur G1"
- ④ Sortie de l'échangeur G1"
- ⑤ Entrée eau froide sanitaire + Orifice de vidange G1"
- ⑥ Anode
- ⑦ Doigt de gant pour sonde eau chaude sanitaire



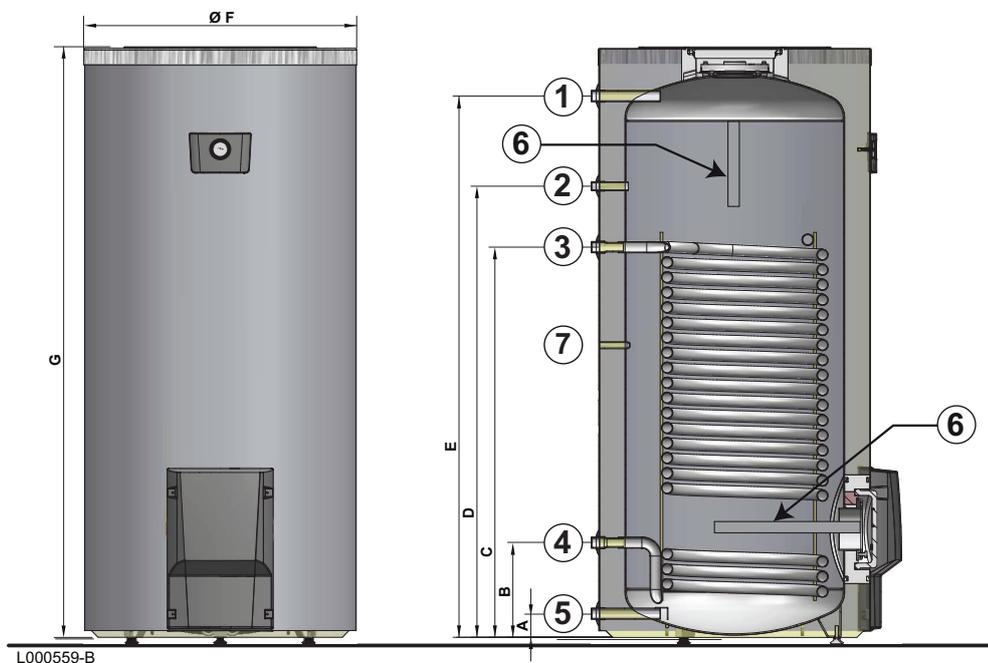
G : Filetage cylindrique, étanchéité par joint plat

| | BPB 150 | BPB 200 | BPB 300 | BPB 400 | BPB 500 |
|-------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| A | 70 | 70 | 70 | 66 | 71 |
| B | 282 | 282 | 282 | 282 | 283 |
| C | 612 | 747 | 972 | 972 | 1152 |
| D | 692 | 910 | 1262 | 1220 | 1348 |
| E | 844 | 1114 | 1634 | 1509 | 1618 |
| F(Ø) | 655 | 655 | 655 | 755 | 805 |
| G | 964 | 1234 | 1754 | 1642 | 1760 |

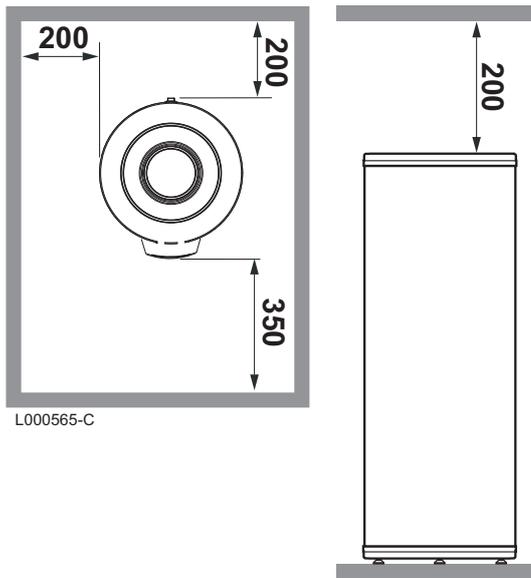
■ BPB 150



■ BPB 200 - BPB 300 - BPB 400 - BPB 500



4.4 Mise en place de l'appareil



ATTENTION

- ▶ Prévoir 2 personnes.
- ▶ Manipuler l'appareil avec des gants.



ATTENTION

Prévoir 500 mm d'espace de dégagement aux emplacements des anodes pour avoir un accès confortable.

1. Retirer l'emballage du préparateur tout en laissant celui-ci sur la palette de transport.
2. Retirer la protection d'emballage.
3. Enlever les 3 vis qui fixent le préparateur à la palette.
4. Soulever le préparateur et le positionner à son emplacement en respectant les distances indiquées sur le schéma.

4.5 Mise à niveau

La mise à niveau du préparateur eau chaude sanitaire s'effectue à l'aide des 3 pieds (livrés dans le sachet notice) à visser sur le fond du préparateur eau chaude sanitaire.

1. Visser les 3 pieds réglables sur le fond du ballon.
2. Mettre l'appareil à niveau à l'aide des pieds réglables.

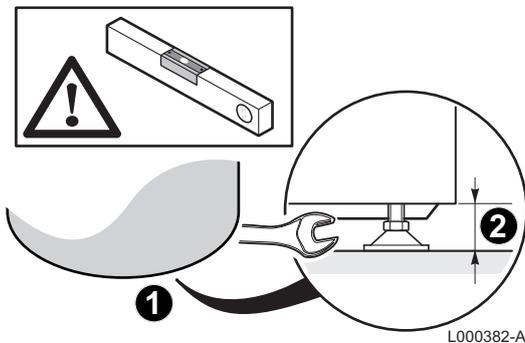


- ▶ Plage de réglage : 10 mm.
- ▶ Utiliser des cales en tôle au niveau des pieds du préparateur si nécessaire.

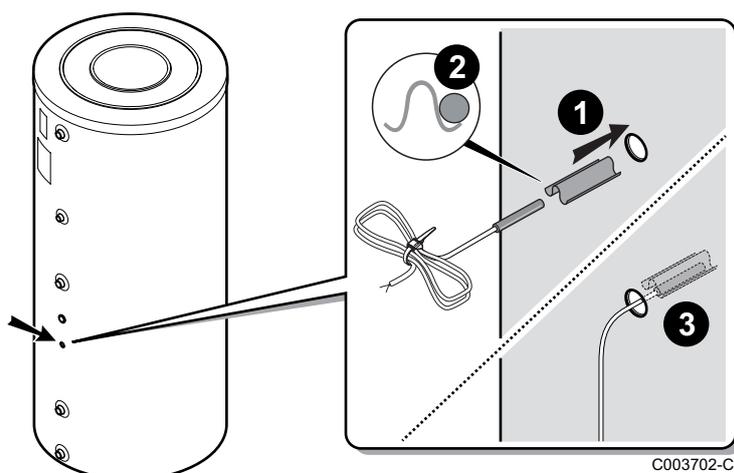


ATTENTION

Ne pas placer de cales sur les côtés extérieurs du préparateur eau chaude sanitaire.



4.6 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire



1. Mettre en place la sonde dans le doigt de gant, à l'aide du séparateur de doigt de gant.



Le séparateur de doigt de gant est fourni dans le sachet notice.

2. Vérifier la bonne mise en place des sondes dans le doigt de gant.
3. Vérifier le montage du séparateur de doigt de gant.

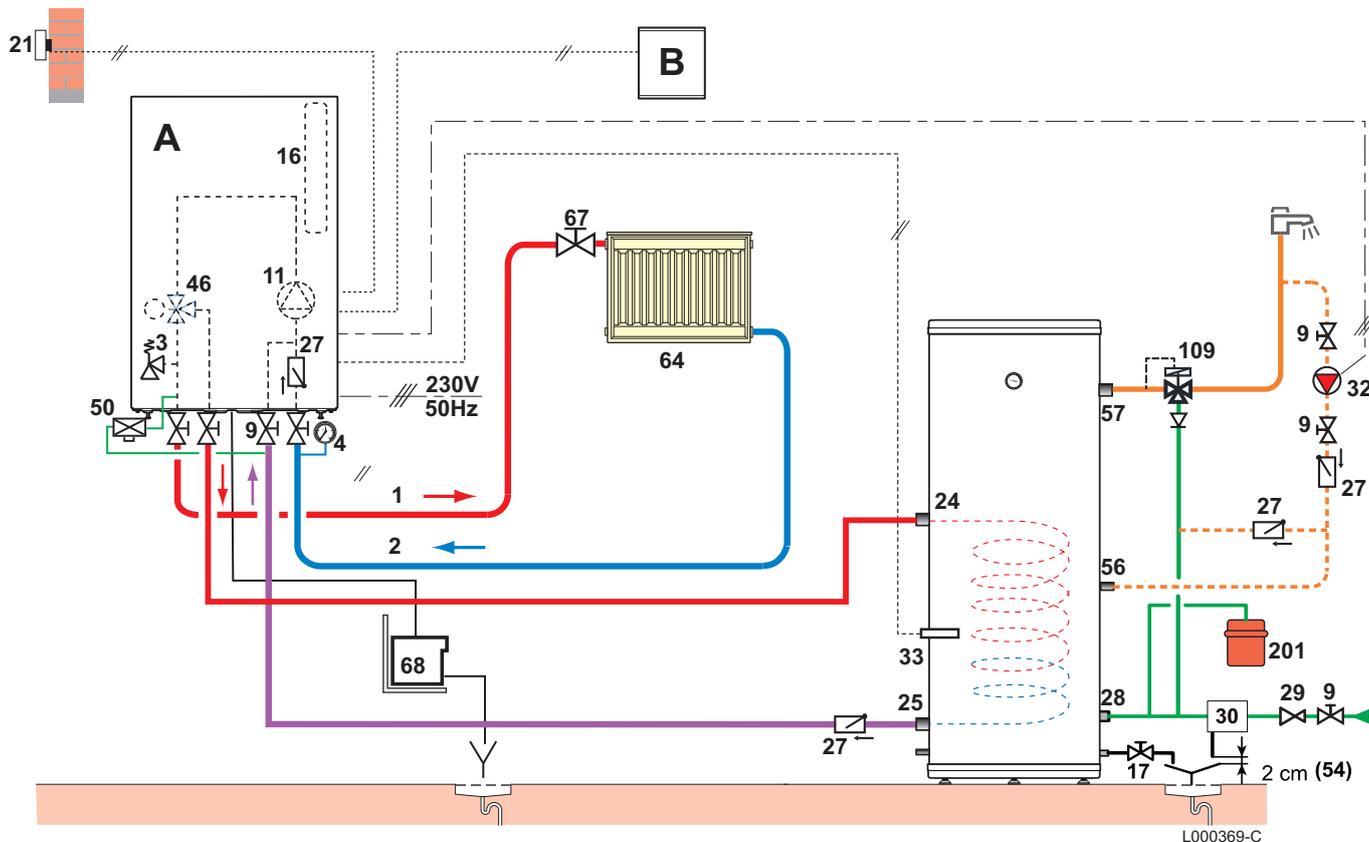
4.7 Schéma d'installation hydraulique

4.7.1. Légende

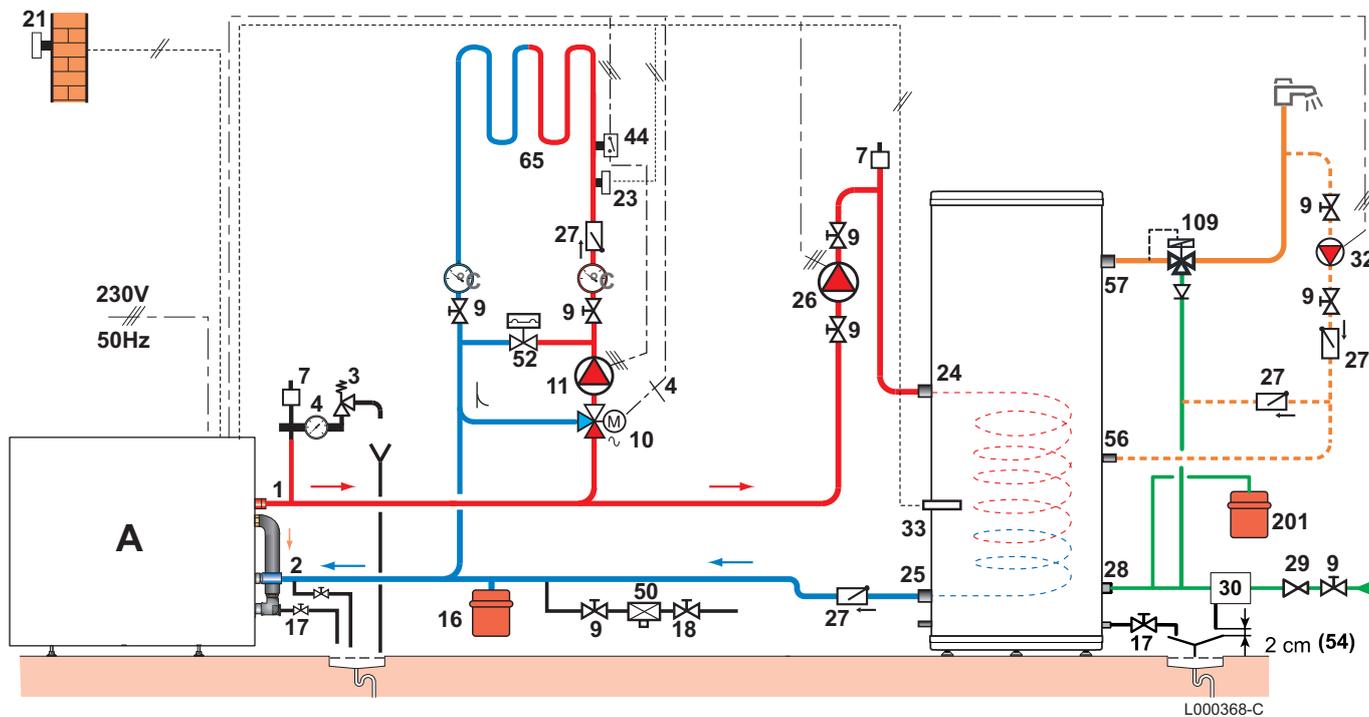
| | |
|-----------|--|
| A | Chaudière, Pompe à chaleur |
| B | Régulation |
| 1 | Départ chauffage |
| 2 | Retour chauffage |
| 3 | Soupape de sécurité 3 bar |
| 4 | Manomètre |
| 7 | Purgeur automatique |
| 9 | Vanne de sectionnement |
| 10 | Vanne mélangeuse 3 voies |
| 11 | Pompe chauffage |
| 16 | Vase d'expansion |
| 17 | Robinet de vidange |
| 18 | Remplissage du circuit chauffage |
| 21 | Sonde de température extérieure |
| 23 | Sonde de température départ après vanne mélangeuse |

| | |
|------------|--|
| 24 | Entrée primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire |
| 25 | Sortie primaire de l'échangeur du préparateur d'eau chaude sanitaire |
| 26 | Pompe de charge sanitaire |
| 27 | Clapet anti-retour |
| 28 | Entrée eau froide sanitaire |
| 29 | Réducteur de pression |
| 30 | Groupe de sécurité |
| 32 | Pompe de bouclage eau chaude sanitaire |
| 33 | Sonde de température eau chaude sanitaire |
| 44 | Thermostat limiteur 65 °C à réarmement manuel pour plancher chauffant |
| 46 | Vanne 3 voies directionnelle avec moteur d'inversion |
| 50 | Disconnecteur |
| 52 | Soupape différentielle |
| 54 | Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement |
| 56 | Circulation |
| 57 | Sortie eau chaude sanitaire |
| 64 | Circuit chauffage direct (exemple : radiateurs) |
| 65 | Circuit chauffage pouvant être à basse température (plancher chauffant ou radiateurs) |
| 67 | Robinet de radiateur à tête manuelle |
| 68 | Système de neutralisation des condensats |
| 109 | Mitigeur thermostatique |
| 201 | Vase d'expansion sanitaire |

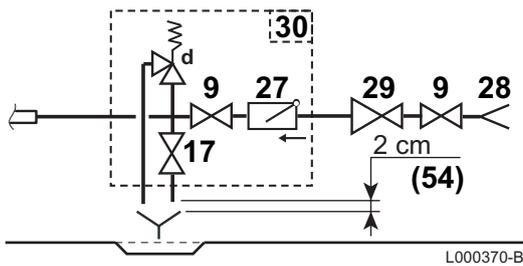
4.7.2. Exemple avec une chaudière murale ou une pompe à chaleur



4.7.3. Exemple avec une chaudière au sol

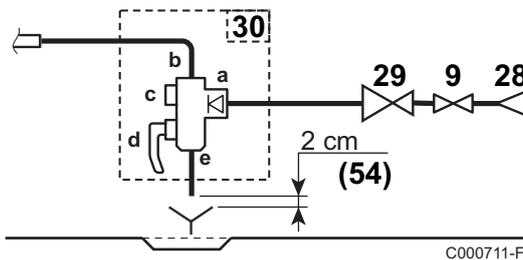


4.7.4. Groupe de sécurité (Sauf France)



- 9 Vanne de sectionnement
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité
- 54 Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- a Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- b Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur eau chaude sanitaire
- c Robinet d'arrêt
- d Soupape de sécurité 0.7 MPa (7 bar)
Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar (1.0 MPa) maximum
- e Orifice de vidange

4.7.5. Groupe de sécurité (Uniquement pour la France)



- 9 Vanne de sectionnement
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité
- 54 Extrémité de la conduite de décharge libre et visible 2 à 4 cm au-dessus de l'entonnoir d'écoulement
- a Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
- b Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur eau chaude sanitaire
- c Robinet d'arrêt
- d Soupape de sécurité 0.7 MPa (7 bar)
- e Orifice de vidange

4.8 Raccordements hydrauliques

4.8.1. Raccordement hydraulique du circuit primaire (circuit échangeur)

 Voir schéma : "Schéma d'installation hydraulique", page 15.

Pour raccorder hydrauliquement les préparateurs de 150 l à 300 l et la chaudière (à droite ou à gauche), Utiliser des kits de raccordement hydraulique proposé en option.

Pour le raccordement avec ces kits, se reporter à la notice livrée avec ceux-ci.

4.8.2. Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire)

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes. Pour réduire au maximum les déperditions thermiques, isoler les tuyauteries.

Belgique : Effectuer les raccordements selon les prescriptions techniques Belgaqua.

■ Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.

■ Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

■ Soupape de sécurité



ATTENTION

Conformément aux règles de sécurité, une soupape de sécurité tarée à 7 bar (0.7 MPa) est montée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.

Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar (1.0 MPa) maximum.

France : Nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

- ▶ Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- ▶ Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Dimensionnement

- ▶ Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l'entrée eau froide sanitaire du préparateur.
- ▶ Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.

- ▶ La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

Pour éviter d'obstruer l'écoulement de l'eau en cas de surpression :

- ▶ Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante.
- ▶ La section du tube d'évacuation du groupe de sécurité doit être au moins égale à la section de l'orifice de sortie du groupe de sécurité.

Allemagne : Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988.

| Capacité du préparateur (litres) | Dimension minimum du raccordement d'entrée de la soupape de sécurité | Puissance de chauffe (kW) (max.) |
|----------------------------------|--|----------------------------------|
| < 200 | R ou Rp 1/2 | 75 |
| 200 à 1000 | R ou Rp 3/4 | 150 |

- ▶ Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux.
- ▶ Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

■ Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.



ATTENTION

Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement.

■ Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné.

- ▶ Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.
- ▶ Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

■ Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5,5 bar / 0,55 MPa) pour un groupe de sécurité taré à 7 bar / 0,7 MPa), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

■ Boucle de circulation eau chaude sanitaire

Pour assurer la disponibilité de l'eau chaude dès l'ouverture des robinets, une boucle de circulation entre les postes de puisage et la tubulure de recirculation du préparateur eau chaude sanitaire peut être installée. Un clapet anti-retour doit être prévu dans cette boucle.



Piloter la boucle de circulation eau chaude sanitaire par la régulation de la chaudière ou par un programmeur horaire additionnel pour optimiser la consommation d'énergie.

■ Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

5 Mise en service

5.1 Protection contre la légionellose (Uniquement pour le modèle 500 L)



AVERTISSEMENT

Il est obligatoire pour les préparateurs eau chaude sanitaire d'une capacité supérieure à 400 litres de suivre l'arrêté "Protection contre la légionellose" (France : Arrêté du 30 novembre 2005 - Allemagne : TrinkwV 2011 - Arrêté du 01 novembre 2011 relatif à la qualité de l'eau – Autres pays : Respecter la réglementation en vigueur)

Appliquer une des 2 consignes suivantes :

- ▶ L'eau chaude sanitaire doit être en permanence à une température supérieure ou égale à 55 °C à la sortie des équipements.
- ▶ L'eau chaude sanitaire doit être portée à une température minimum pendant une durée minimum au moins une fois par 24 heures. Voir tableau ci-dessous :

| Temps minimum de maintien de la température (minutes) | Température de l'eau (°C) |
|---|---------------------------|
| 2 | supérieure ou égale à 70 |
| 4 | 65 |
| 60 | 60 |

5.2 Mise en service de l'appareil



ATTENTION

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude.
3. Remplir complètement le préparateur eau chaude sanitaire par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
4. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.

5. Dégazer toutes les tuyauteries d'eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 à 4 pour chaque robinet d'eau chaude.



Dégazer soigneusement le préparateur d'eau chaude sanitaire et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

6. Dégazer le circuit de l'échangeur du préparateur par le purgeur prévu à cet effet.
7. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.



ATTENTION

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

5.3 Qualité de l'eau sanitaire

Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °f), il est recommandé de prévoir un adoucisseur.

La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °f et 20 °f pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion.

L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à la garantie, sous réserve que celui-ci soit :

- agréé et réglé conformément aux règles de l'art, et les recommandations contenues dans la notice de l'adoucisseur
- vérifié régulièrement
- entretenu régulièrement

6 Contrôle et entretien

6.1 Consignes générales



ATTENTION

- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

6.2 Soupape ou groupe de sécurité

La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur eau chaude sanitaire.



AVERTISSEMENT

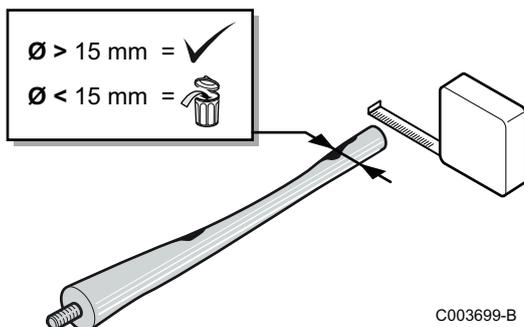
Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

6.3 Nettoyage de l'habillage

Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

6.4 Contrôle de l'anode en magnésium

L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.



1. Déposer les tampons de visite.



Voir chapitre : "Dépose des tampons de visite", page 25.



Détartrer le préparateur si nécessaire.

2. Mesurer le diamètre de l'anode.
Remplacer l'anode si son diamètre est inférieur à 15 mm.
3. Remonter l'ensemble anode - tampon de visite.



Voir chapitre : "Remontage des tampons de visite", page 26.

6.5 Détartrage

Dans les régions à eau calcaire, il est conseillé d'effectuer annuellement un détartrage de l'appareil afin d'en préserver les performances.

1. Déposer les tampons de visite.

 Voir chapitre : "Dépose des tampons de visite", page 25.



Contrôler l'anode en magnésium à chaque ouverture du tampon.

 Voir chapitre : "Contrôle de l'anode en magnésium", page 24.

2. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérent aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur eau chaude sanitaire.
3. Détartrer l'échangeur pour garantir ses performances.
4. Remonter l'ensemble.

 Voir chapitre : "Remontage des tampons de visite", page 26.

6.6 Dépose et remontage des tampons de visite



AVERTISSEMENT

Prévoir un joint à lèvres et un jonc neufs pour le tampon de visite.

6.6.1. Dépose des tampons de visite

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Vidanger le préparateur.



L'entrée d'eau froide sanitaire est également l'orifice de vidange.

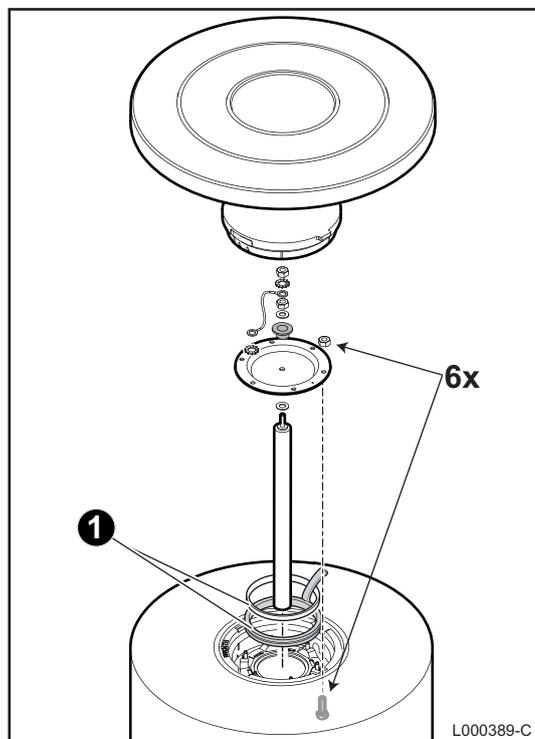
3. Déposer les tampons de visite.

6.6.2. Remontage des tampons de visite

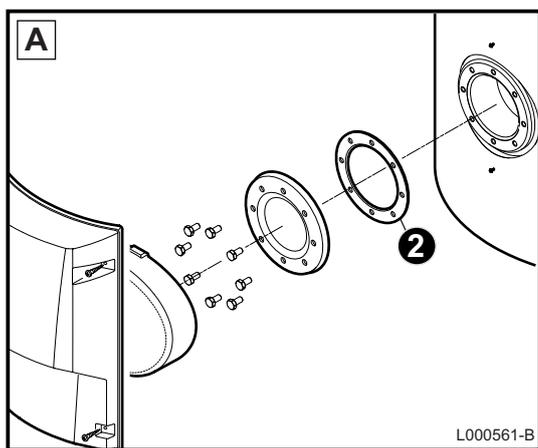


ATTENTION

Pour garantir l'étanchéité, remplacer impérativement l'ensemble joint à lèvres + jonc par des éléments neufs à chaque ouverture.



1. Remplacer l'ensemble joint à lèvres + jonc et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer la languette du joint à lèvres à l'extérieur du préparateur eau chaude sanitaire.



2. Remplacer le joint plat.

| | |
|---|---------------------------|
| A | Tampon latéral sans anode |
| B | Tampon latéral avec anode |

3. Remonter l'ensemble.

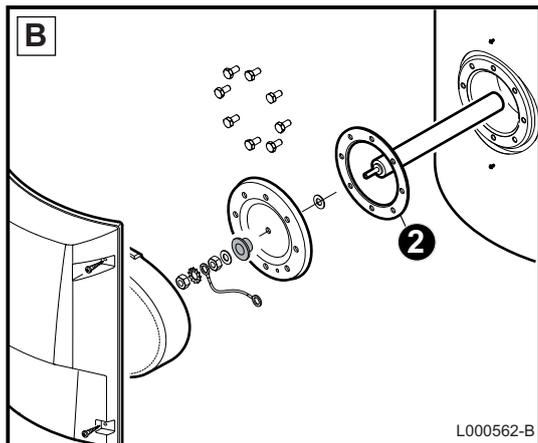


ATTENTION

Utiliser une clé dynamométrique.

Couple de serrage de l'anode : 8 N·m.

Le serrage des vis du tampon de visite ne doit pas être exagéré.



| Bride | Couple de serrage |
|----------------|-------------------|
| Joint à lèvres | 6 N·m +1/-0 |
| Joint plat | 15 N·m |



On obtient approximativement 6 N·m en tenant la clé à pipe par le petit levier et 15 N·m en la tenant par le grand levier.

4. Après remontage, vérifier l'étanchéité de la bride latérale.

5. Effectuer la mise en service.



Voir chapitre : "Mise en service de l'appareil", page 22

7 Pièces de rechange

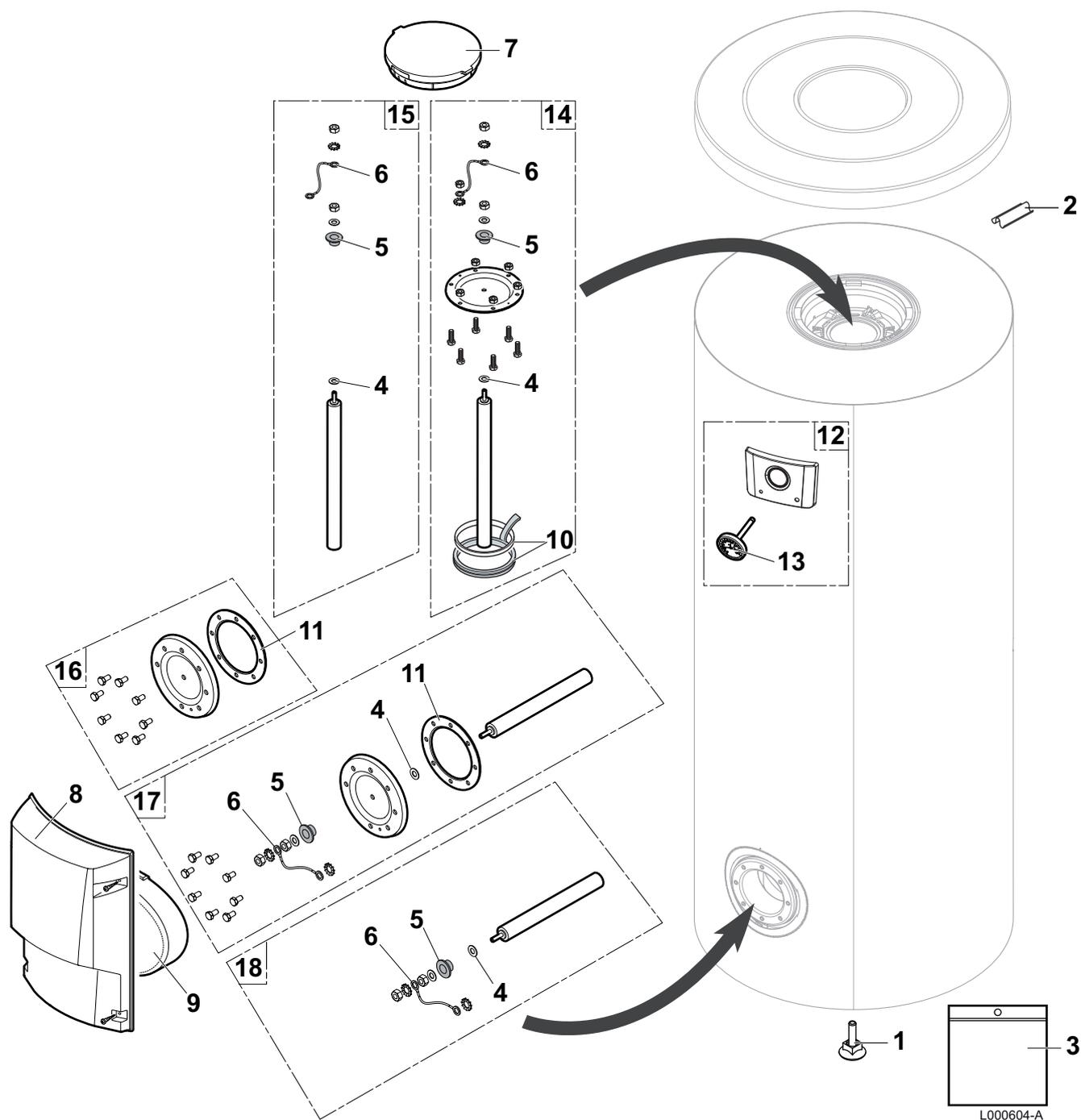
7.1 Généralités

Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.



Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

7.2 Préparateurs d'eau chaude sanitaire



| Repères | Référence | Désignation | BPB 150 | BPB 200 | BPB 300 | BPB 400 | BPB 500 |
|---------|-----------|-----------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 1 | 97860646 | Pied réglable M10 x 35 | X | X | X | X | X |
| 2 | 95365613 | Séparateur de doigt de gant | X | X | X | X | X |
| 3 | 200021501 | Visserie tampon | X | X | X | X | X |
| 4 | 95014035 | Joint Ø 35 x 8.5 x 2 | X | X | X | X | X |
| 5 | 94974527 | Entretoise nylon | X | X | X | X | X |
| 6 | 89604901 | Fil de masse anode | X | X | X | X | X |
| 7 | 300026745 | Isolation tampon supérieur | X | X | X | X | X |
| 8 | 300026736 | Capot latéral | X | X | X | X | X |

| Repères | Référence | Désignation | BPB 150 | BPB 200 | BPB 300 | BPB 400 | BPB 500 |
|---------|-----------|--|---------|---------|---------|---------|---------|
| 9 | 300026876 | Isolation tampon latéral | x | x | x | x | x |
| 10 | 89705511 | Joint 7 mm + jonc 5 mm | x | x | x | x | x |
| 11 | 300026031 | Joint plat | x | x | x | x | x |
| 12 | 200021820 | Capot latéral + Thermomètre | x | x | x | x | x |
| 13 | 300011041 | Thermomètre AFRISO | x | x | x | x | x |
| 14 | 89555506 | Tampon supérieur complet avec 1 anode, joints et visserie | x | | | | |
| 14 | 89555501 | Tampon supérieur complet avec 1 anode, joints et visserie | | x | | | |
| 14 | 200022433 | Tampon supérieur complet avec 1 anode, joints et visserie | | | x | | |
| 14 | 200007273 | Tampon supérieur complet avec 1 anode, joints et visserie | | | | x | |
| 14 | 200022536 | Tampon supérieur complet avec 1 anode, joints et visserie | | | | | x |
| 15 | 89608950 | Anode complète diamètre 33 mm - longueur 420 mm (1x) - Pour tampon supérieur | x | | | | |
| 15 | 89588912 | Anode complète diamètre 33 mm - longueur 290 mm (1x) - Pour tampon supérieur | | x | | | |
| 15 | 89708901 | Anode complète diamètre 33 mm - longueur 330 mm (1x) - Pour tampon supérieur | | | x | | |
| 15 | 89628562 | Anode complète diamètre 33 mm - longueur 450 mm (1x) - Pour tampon supérieur | | | | x | |
| 15 | 200022500 | Anode complète diamètre 33 mm - longueur 530 mm (1x) - Pour tampon supérieur | | | | | x |
| 16 | 200021970 | Tampon latéral plein complet avec joints et visserie | x | | | | |
| 17 | 200022439 | Tampon latéral complet avec anode, joints et visserie | | x | | | |
| 17 | 200021971 | Tampon latéral complet avec anode, joints et visserie | | | x | x | |
| 17 | 200022441 | Tampon latéral complet avec anode, joints et visserie | | | | | x |
| 18 | 89538509 | Anode complète diamètre 33 mm - longueur 180 mm (1x) - Pour tampon latéral | | x | | | |
| 18 | 89708901 | Anode complète diamètre 33 mm - longueur 330 mm (1x) - Pour tampon latéral | | | x | x | |
| 18 | 89608950 | Anode complète diamètre 33 mm - longueur 420 mm (1x) - Pour tampon latéral | | | | | x |

8 Garanties

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits **De Dietrich**.

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

Table des matières

| | |
|--|----------|
| 1 Informations spécifiques | 3 |
| 1.1 Recommandations | 3 |
| 1.2 Directive écoconception | 3 |
| 1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude | 3 |
| 1.4 Mise au rebut et recyclage | 3 |
| 1.5 Fiche de produit - Ballons d'eau chaude | 3 |

1 Informations spécifiques

1.1 Recommandations



Remarque

Seules des personnes qualifiées sont autorisées à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

1.2 Directive écoconception

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2009/125/CE, relative à l'écoconception des produits liés à l'énergie.

1.3 Données techniques - Ballon d'eau chaude

Tab.1 Paramètres techniques applicables aux ballons d'eau chaude

| Nom du produit | | | BPB 150 | BPB 200 | BPB 300 | BPB 400 | BPB 500 |
|--------------------|---|---|---------|---------|---------|---------|---------|
| Volume de stockage | V | I | 145 | 195 | 290 | 385 | 485 |
| Pertes statiques | S | W | 46 | 54 | 67 | 83 | 92 |

1.4 Mise au rebut et recyclage



Remarque

Le démontage et la mise au rebut du préparateur d'eau chaude sanitaire doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

1. Couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.
2. Débrancher les câbles des éléments électriques.
3. Fermer le robinet d'arrivée d'eau sanitaire.
4. Vidanger l'installation.
5. Démontez tous les raccords hydrauliques en sortie du préparateur d'eau chaude sanitaire.
6. Rebuter ou recycler le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales.

1.5 Fiche de produit - Ballons d'eau chaude

Tab.2 Fiche de produit des ballons d'eau chaude

| Nom de la marque - Nom du produit | | BPB 150 | BPB 200 | BPB 300 | BPB 400 | BPB 500 |
|-----------------------------------|---|----------|----------|----------|----------|----------|
| Classe d'efficacité énergétique | | B | B | B | C | C |
| Pertes statiques | W | 46 | 54 | 67 | 83 | 92 |
| Volume de stockage | I | 145 | 195 | 290 | 385 | 485 |

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S

www.dedietrich-thermique.fr
 Direction des Ventes France
 57, rue de la Gare
 F- 67580 MERTZWILLER
 ☎ +33 (0)3 88 80 27 00
 📠 +33 (0)3 88 80 27 99

REMEHA GmbH

www.remeha.de
 Rheiner Strasse 151
 D- 48282 EMSDETTEN
 ☎ +49 (0)25 72 / 9161-0
 📠 +49 (0)25 72 / 9161-102
 info@remeha.de

DE DIETRICH

www.dedietrich-otoplenie.ru
 129164, Россия, г. Москва
 Зубарев переулок, д. 15/1
 Бизнес-центр «Чайка Плаза»,
 офис 309
 ☎ +7 (495) 221-31-51
 info@dedietrich.ru

VAN MARCKE

www.vanmarcke.be
 Weggevoerdenlaan 5
 B- 8500 KORTRIJK
 ☎ +32 (0)56/23 75 11

NEUBERG S.A.

www.dedietrich-heating.com
 39 rue Jacques Stas
 L- 2010 LUXEMBOURG
 ☎ +352 (0)2 401 401

DE DIETRICH THERMIQUE Iberia S.L.U.

www.dedietrich-calefaccion.es
 C/Salvador Espriu, 11
 08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT
 ☎ +34 935 475 850
 info@dedietrich-calefaccion.es

DE DIETRICH SERVICE

www.dedietrich-heiztechnik.com
 ☎ Freecall 0800 / 201608

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG

www.waltermeier.com
 Bahnstrasse 24
 CH-8603 SCHWERZENBACH
 +41 (0) 44 806 44 24
 Serviceline +41 (0)8 00 846 846
 ☎ +41 (0) 44 806 44 25
 ch.klima@waltermeier.com

WALTER MEIER (Climat Suisse) SA

www.waltermeier.com
 Z.I. de la Veyre B, St-Légier
 CH-1800 VEVEY 1
 ☎ +41 (0) 21 943 02 22
 Serviceline +41 (0)8 00 846 846
 ☎ +41 (0) 21 943 02 33
 ch.climat@waltermeier.com

DUEDI S.r.l.

www.duediclima.it
 Distributore Ufficiale Esclusivo
 De Dietrich-Thermique Italia
 Via Passatore, 12 - 12010
 San Defendente di Cervasca
 CUNEO
 ☎ +39 0171 857170
 📠 +39 0171 687875
 info@duediclima.it

DE DIETRICH

www.dedietrich-heating.com
 Room 512, Tower A, Kelun Building
 12A Guanghua Rd, Chaoyang District
 C-100020 BEIJING
 ☎ +86 (0)106.581.4017
 +86 (0)106.581.4018
 +86 (0)106.581.7056
 ☎ +86 (0)106.581.4019
 contactBJ@dedietrich.com.cn

BDR Thermea (Czech republic) s.r.o

www.dedietrich.cz
 Jeseniova 2770/56
 130 00 Praha 3
 ☎ +420 271 001 627
 dedietrich@bdrthermea.cz

AD001-AM

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

25/11/2015



300026687-001-04

De Dietrich

DE DIETRICH THERMIQUE

57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30